

Certification du Centre d'excellence fiduciaire

Première société de gestion de patrimoine au Canada à obtenir la certification d'excellence fiduciaire à titre de société de services-conseils en placement pour ses plateformes de comptes à gestion distincte et de comptes de gestion de portefeuille.

**PATRIMOINE RICHARDSON
EST FIÈRE D'ÊTRE
CERTIFIÉE PAR**



Chez Patrimoine Richardson, nous visons les normes les plus élevées d'intégrité, de transparence et de pratiques exemplaires pour la gestion du patrimoine de nos clients. Plus que jamais, les conseillers du secteur financier doivent mettre tout en oeuvre pour mériter la confiance des clients. Des pays comme la Grande-Bretagne, l'Australie et les États-Unis ont été proactifs dans l'imposition de normes fiduciaires de diligence pour les conseillers en placement. Patrimoine Richardson est donc devenue un chef de file au Canada en s'engageant à établir des normes et des pratiques exemplaires pour la société, tout en agissant comme un véritable fiduciaire et partenaire stratégique pour ses clients.

« En prenant les devants et en nous imposant une norme plus élevée, nous démontrons que nous sommes des chefs de file dans le domaine de la gestion de patrimoine. Nous prenons nos normes professionnelles très au sérieux. Alors que les clients ont de la difficulté à savoir à quoi et à qui ils peuvent faire confiance, ils ont l'assurance que chez Patrimoine Richardson, la confiance est une valeur présente dans tout ce que nous faisons. »

Andrew Marsh

Président et chef de la direction
Patrimoine Richardson Limitée



Qu'est-ce qu'un fiduciaire?

Le terme « fiduciaire » vient du latin « fiducia », qui signifie « confiance ». Il désigne une personne (ou une entreprise comme une banque ou une société de services-conseils en placement) qui a le pouvoir et l'obligation d'agir au nom d'une autre personne dans des circonstances qui exigent une confiance, une bonne foi et une honnêteté totales.

Habituellement, le fiduciaire a une connaissance et un savoir-faire étendus des affaires qui lui sont confiées. Il doit respecter les normes de conduite et de confiance les plus élevées et éviter toute opération intéressée ou situation où son bénéfice potentiel entre en conflit avec les intérêts de la personne qui lui accorde sa confiance.

Patrimoine Richardson – établit les normes d'excellence

Ce programme de certification annuel réputé garantit que les pratiques de gestion discrétionnaire des conseillers en placement à qui les clients ont accordé un contrôle total sur les décisions de placement et la plateforme de comptes gérés séparément de la société respectent les normes d'excellence fiduciaire mondiales. Patrimoine Richardson est la première société canadienne ayant obtenu cette certification.

Le fait pour Patrimoine Richardson de demander volontairement la certification du Centre d'excellence fiduciaire (CEFEX) et de se soumettre à un processus d'évaluation rigoureux, continu et indépendant par un tiers pour la vérification de ses pratiques permet à nos clients d'avoir l'assurance que la confiance qu'ils accordent à notre société est méritée.

Le Centre d'excellence fiduciaire (CEFEX)

CEFEX est un organisme de normes de placement indépendant établi à Toronto, en Ontario, et à Pittsburgh, en Pennsylvanie, qui accorde des certifications aux sociétés qui observent les normes de pratique fiduciaire les plus élevées au monde. Il collabore étroitement avec des fiduciaires en placement et des experts du secteur pour élaborer des programmes d'évaluation exhaustive en vue d'améliorer la gestion du risque pour les investisseurs tant

institutionnels que particuliers. La certification du CEFEX permet aussi de déterminer la loyauté des fiduciaires en placement en procédant à des vérifications et à des évaluations en profondeur des sociétés à partir des normes internationales ISO.

Site Web du CEFEX (en anglais) - www.cefex.org

Processus de certification du CEFEX

Pour obtenir la certification CEFEX, une société de services-conseils en placement doit démontrer qu'elle respecte les principes fiduciaires en se soumettant à un examen minutieux par des vérificateurs spécialisés dans le domaine de la fiducie. Le processus de certification annuel inclut une évaluation détaillée des données et des procédures opérationnelles, suivie d'entrevues sur place avec les employés clés. Tous les aspects du processus de conseils en placement et de gestion de placements, de même que la documentation appropriée, sont examinés par l'évaluateur fiduciaire une fois par année, un peu comme le font les vérificateurs comptables, afin de s'assurer que les processus approuvés sont établis et respectés.

Normes de pratique fiduciaire exemplaires : sept principes

Les normes de pratique fiduciaire exemplaires sont bien définies par le Centre d'excellence fiduciaire (www.cefex.org) et elles reposent sur sept principes :

1. Connaître les normes, les lois et les dispositions fiduciaires
2. Diversifier les actifs en fonction du profil risque-rendement du client
3. Établir un énoncé de la politique de placement
4. Faire appel à des « experts prudents » et documenter les efforts de diligence raisonnable
5. Surveiller les activités des « experts prudents »
6. Assurer un contrôle et rendre compte des dépenses de placement
7. Éviter les conflits d'intérêts et les opérations interdites

Culture de sensibilisation aux responsabilités fiduciaires

Grâce à une culture de sensibilisation aux responsabilités fiduciaires, Patrimoine Richardson a démontré l'observation d'une norme d'excellence par l'adoption des pratiques fiduciaires exemplaires du secteur et elle entend continuer d'encourager sa direction et ses équipes de conseillers en placement à toujours travailler au mieux des intérêts des clients.